

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 6 novembre 2018

OBJET :

**Révision du protocole d'accord sur
l'organisation du temps de travail**

Rapporteur : M. BREUILLE
Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 1^{er} décembre 2015, le conseil d'administration a approuvé l'entrée en vigueur d'un protocole d'accord cadre définissant les règles relatives à l'organisation du temps de travail des agents municipaux.

Avec la mise en place d'un règlement de formation prévoyant ses propres modalités d'aménagement de temps de travail pour les agents concernés par le suivi d'actions de formation, l'article 2.4 du protocole susvisé doit être amendé. Cette révision est également l'occasion d'intégrer les dernières évolutions législatives (don de jours de repos) et jurisprudentielles en matière de temps de travail (report des repos compensateurs et des jours congés en cas de maladie, indemnisation des jours de congés non pris...).

Pour mémoire, le protocole d'accord, élaboré en concertation avec les représentants du personnel et de l'employeur, fixe les règles communes à l'ensemble des services et des agents de la ville et du centre communal d'action sociale d'Essey-lès-Nancy en matière d'organisation du temps de travail et poursuit trois objectifs principaux :

- se conformer à la réglementation en vigueur sur le temps de travail
- garantir l'équité entre les agents et les services en matière d'organisation du temps de travail
- maintenir une large ouverture des services municipaux à la population dans un contexte de réduction des effectifs.

PROPOSITION

Sur avis favorable des deux collègues du Comité Technique, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver la modification du protocole d'accord portant sur l'organisation du temps de travail tel que joint à la présente délibération.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 novembre 2018.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Myriam LEDROIT, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mmes Nadine CADET, Véronique SAGET, Rosette GIRSCH et Janine MARCHAL.

M. Louis CAUSERO.

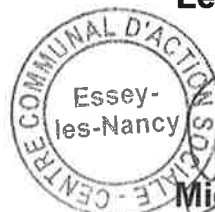
ABSENTS :

MME Patricia LANZI.

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE